

Non à la journée de "récupération" le 13 novembre et le 11 juin

Nous avons tous travaillé le lundi 2 septembre. Nous étions dans nos écoles et établissements pour une journée de pré-rentrée. Cependant, le ministre a décidé de nous faire « rattraper » cette journée ! C'est inacceptable ! Nous avons travaillé, nous n'avons rien à rattraper !

lors que le Ministre tente, depuis plus d'un an
A maintenant, d'imposer une réforme des rythmes scolaires fortement contestée par les enseignants et les parents, l'annonce du « rattrapage » de la journée de pré-rentrée sonne comme une punition pour les enseignants qui refusent sa réforme des rythmes scolaires ainsi que ceux l'ont obligé à renoncer à son projet de raccourcir les vacances scolaires. Vincent Peillon veut imposer deux demi-journées de classe de plus le mercredi 13 novembre entier (pour les écoles de 4 jours) ou les mercredis 13 novembre et 11 juin après-midi (pour les autres écoles et le second degré).

Nous avons travaillé la journée de pré-rentrée, nous ne la « devons » à personne. Quant à l'argument sur les « semaines complètes » il ne vaut rien, ou alors le ministère voudra aussi faire récupérer les

nombreuses semaines qui comportent des jours fériés?

Les enseignants sont surchargés de réunions diverses et variées. C'est une mesquinerie supplémentaire à l'encontre des enseignants sous prétexte du bien de l'enfant, alors que dans le même temps il ne s'est pas soucié d'eux pour banaliser une demi-journée pour effectuer des « pseudo-concertations » pour la ZEP.

Comme l'an passé, il fait fi des activités des enfants le mercredi après-midi ! Qu'en est il des activités UNSS pour les élèves ? De même où est l'équité quand certains élèves ont déjà classe le mercredi après-midi et ne pourront pas rattraper les cours ? Quel sens cela a pour les élèves de maternelle ?

**CONTRE LE MÉPRIS ET LE TRAVAIL GRATUIT
NOUS NE VOULONS RIEN « RÉCUPÉRER » !
NI LE MERCREDI 13 NOVEMBRE 2013, NI LE MERCREDI 11 JUIN 2014**

La CGT Educ'action 45 demande au ministre de renoncer à cette journée de « rattrapage ». Nous invitons les collègues à signer la pétition ci-dessous pour signifier notre opposition à cette mesure injuste. **La CGT Educ'Action 45 a déposé un préavis de grève pour ce mercredi 13 novembre.**

A renvoyer à CGT éduc'action 45 10 rue Théophile Naudy, 45000 ORLEANS



Les soussignés s'adressent au ministre pour lui demander de ne pas faire « rattraper » cette journée de classe.

NOM/ Prénom	Etablissement	Ville

[illegible]

Vous pouvez dans chaque établissement demander une heure d'information syndicale pour échanger sur cette question parmi d'autres. Chaque salarié a droit à une heure d'information syndicale par mois (sans rattrapage de cours). Il suffit qu'un collègue syndiqué la demande au nom de son syndicat. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter. cgteduc.acrouen@gmail.com